



58 500 emplois touristiques dans le Grand Est, portés par l'hébergement et la restauration

En 2013, la présence de touristes dans le Grand Est génère 58 500 emplois, soit 3,0 % de l'emploi total de la région. 60 % des emplois touristiques se situent dans trois départements à l'est de la région. Ils sont souvent concentrés dans les grandes agglomérations qui disposent de nombreuses infrastructures pour accueillir les touristes. L'hébergement et la restauration regroupent à eux seuls plus d'un emploi touristique sur deux, loin devant le secteur du patrimoine et de la culture, pourtant troisième employeur du tourisme dans la région. Les emplois touristiques sont plus nombreux durant l'été, mais la saisonnalité est moins marquée dans le Grand Est que dans les régions littorales ou les régions voisines. Ces emplois sont majoritairement occupés par des femmes et attirent plus de jeunes que l'ensemble du monde du travail. Les rémunérations sont en moyenne plus faibles, et un tiers des salariés travaille à temps partiel.

Au-delà de l'emploi, la richesse dégagée par le tourisme représente 2,1 % de la richesse dégagée totale de la région, également portée par l'hébergement et la restauration. Les activités touristiques sont plutôt à faible valeur ajoutée.

Vincent Greiner, Sophie Villaume, Insee

En 2013, dans le Grand Est, le tourisme représente 79 700 emplois en moyenne sur l'année. Ces emplois dépendent à la fois des activités liées à la présence de touristes dans la région et d'autres activités, telles que les transports de passagers et les activités des agences de voyage, qui bénéficient plutôt aux résidents (*encadré*). Le nombre d'emplois liés à la seule présence de touristes, dit emplois touristiques (*définitions*), s'élève à 58 500 dans le Grand Est, soit 44 600 équivalents temps plein (ETP). À titre de comparaison, il s'agit d'un niveau équivalent à l'emploi salarié dans les secteurs de la métallurgie ou encore de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac. Dans la suite de l'étude, les données portent uniquement sur les emplois touristiques.

Les emplois touristiques concentrés dans les grandes agglomérations

Les emplois liés à la présence de touristes représentent 3,0 % de l'emploi total du Grand Est, contre 3,9 % en France de province. Si la région se place en 6^e position des régions métropolitaines en nombre d'emplois touristiques, elle ne se trouve qu'à la 10^e position en termes de part de l'emploi touristique (*figure 1*). La région est en effet moins orientée vers le tourisme que ne peuvent l'être les régions du sud. Elle l'est toutefois légèrement plus que les régions voisines, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche-Comté (avec respectivement 2,4 % et 2,9 % de l'emploi lié au tourisme).

Dans le Grand Est, 60 % des emplois touristiques se situent dans trois départements : le Bas-Rhin (27 %), le Haut-Rhin (17 %) et la Moselle (16 %). À l'inverse, la

Meuse, la Haute-Marne et les Ardennes en comprennent moins. D'une manière générale, ces emplois sont davantage présents dans les zones d'emploi des grandes agglomérations. Celles-ci disposent de nombreux hôtels et restaurants, et d'atouts culturels créateurs d'emplois (musées, monuments, salles de spectacles...). Ainsi, avec près de 17 % des emplois touristiques de la région, la zone d'emploi de Strasbourg regroupe le plus grand nombre d'emplois liés à la présence de touristes (9 700). Ils sont également nombreux dans les zones d'emploi de Colmar, Mulhouse, Metz, Nancy, Reims ou encore Troyes (*figure 2*). C'est dans les Hautes-Vosges que l'emploi est le plus orienté vers le tourisme : dans la zone d'emploi de Remiremont, les emplois touristiques représentent 7,8 % de l'emploi total, soit la part la plus élevée de la région.

L'hébergement et la restauration principaux employeurs

Dans le Grand Est, comme en France de province, plus de la moitié des emplois touristiques sont concentrés dans l'hébergement (17 300 emplois) et la restauration (15 700) (figure 3). Viennent ensuite les activités liées au patrimoine et à la culture, qui regroupent 9 % des emplois touristiques. C'est davantage qu'en France de province, où le troisième contributeur en termes d'emplois est le secteur des sports et loisirs. Avec 8 % des emplois touristiques, ce secteur n'arrive qu'en quatrième position dans le Grand Est, suivi du commerce de détail non alimentaire et des grandes surfaces. Comme les activités de patrimoine et culture, le commerce comporte davantage d'emplois touristiques dans la région qu'en France de province.

Le Grand Est compte cinq destinations touristiques régionales. Quatre d'entre elles couvrent les régions historiques : l'Alsace (44 % des emplois touristiques), la Lorraine (36 %), la Champagne (17 %) et l'Ardenne (3 %) (figure 4). S'y superpose le massif des Vosges, qui couvre plusieurs départements de la région, mais aussi une partie de la Haute-Saône et du territoire de Belfort. Chacune de ces destinations dispose de spécificités sectorielles par rapport à la région (figure 5).

Le massif des Vosges spécialisé dans l'hébergement et les sports et loisirs

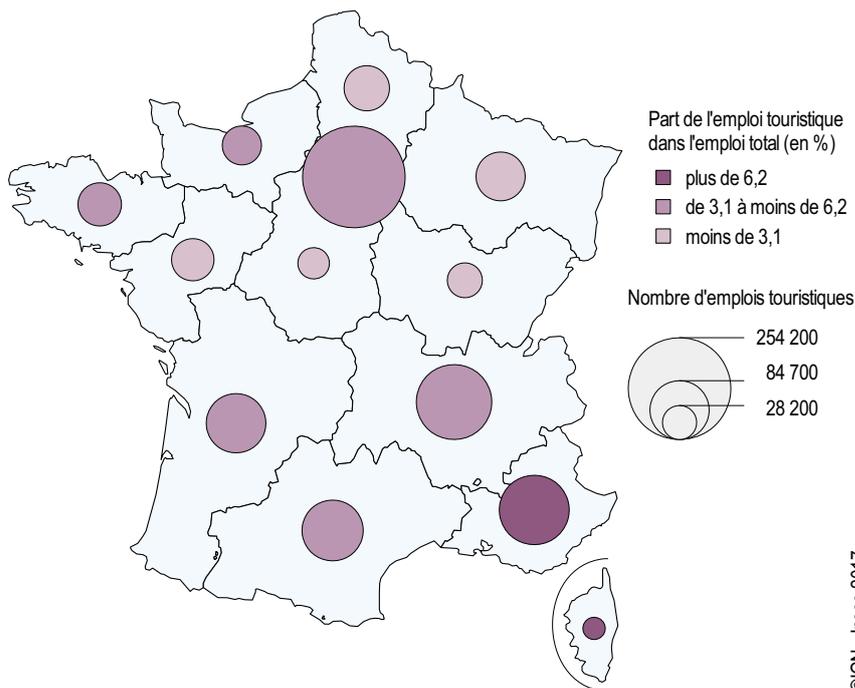
Dans le massif des Vosges, l'hébergement (hôtels, campings,...) rassemble la moitié des emplois touristiques. Près de 12 % des emplois sont liés aux activités de sports et loisirs, d'été ou d'hiver, avec notamment la présence de plusieurs stations de ski.

En Alsace, la restauration regroupe 32 % des emplois touristiques, contre 27 % dans le Grand Est. Cette spécialisation est notamment due à une forte présence de restaurants dans la zone d'emploi de Strasbourg. Dans cette zone, 42 % des emplois touristiques relèvent de la restauration, principalement traditionnelle. Le secteur des sports et loisirs est sur-représenté dans le Haut-Rhin, en lien avec le massif et l'activité de plusieurs casinos.

En Lorraine, les emplois touristiques des activités culturelles et du patrimoine ont un poids plus important que dans la région (respectivement 11 % et 9 %), grâce aux activités liées au spectacle dans les agglomérations de Metz et de Nancy. La forte activité de gestion de sites et monuments historiques dans la Meuse, notamment à Verdun, contribue également à l'importance du secteur patrimoine-culture.

1 Le Grand Est : 10^e région métropolitaine pour la part d'emplois touristiques

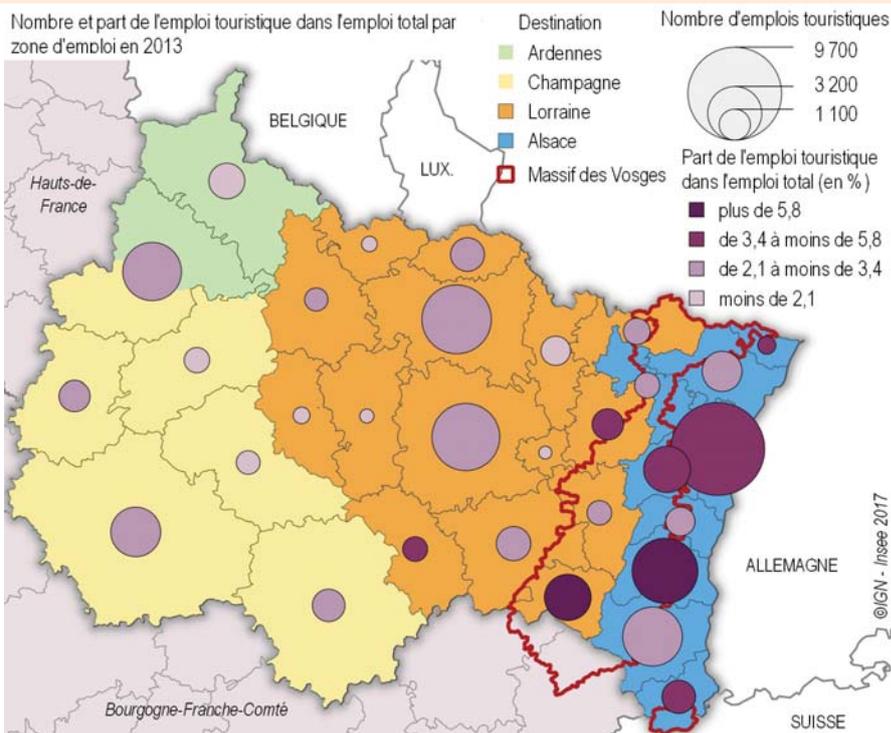
Nombre et part de l'emploi touristique dans l'emploi total par région métropolitaine en 2013



Lecture : le Grand Est regroupe 58 500 emplois touristiques, soit 3,0 % de l'emploi total de la région.
Sources : Insee, DADS 2013, Acoiss 2013.

©IGN - Insee 2017

2 Des emplois touristiques dans les grandes villes



Lecture : la zone d'emploi de Strasbourg regroupe 9 700 emplois touristiques, soit 3,4 % de l'emploi total de la zone d'emploi.
Sources : Insee, DADS 2013, Acoiss 2013.

©IGN - Insee 2017

Le secteur des soins est particulièrement bien implanté en Moselle, avec la station thermale d'Amnéville.

La Champagne affiche une spécificité dans le commerce de détail non alimentaire. Ce dernier y réunit 10 % des emplois touristiques contre 8 % dans le Grand Est. Dans la zone

d'emploi de Troyes, connue pour ses nombreux magasins d'usine, cette part s'élève même à 13 % des emplois.

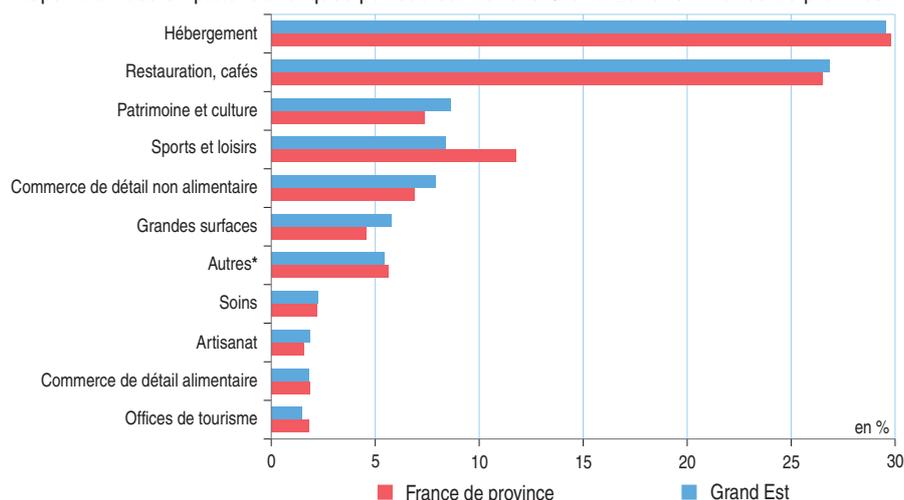
L'Ardenne compte peu d'emplois touristiques et le secteur de la restauration y est fortement sous-représenté. En conséquence, le poids des autres secteurs - notamment le commerce - y est plus important.

Une saisonnalité moins marquée qu'en France de province

Le nombre d'emplois touristiques varie fortement durant l'année dans le Grand Est, comme au niveau national. En janvier, le niveau est le plus faible avec 48 200 emplois touristiques. Ce nombre est multiplié par 1,5 l'été pour atteindre un pic en août à 71 300 emplois. Cette augmentation s'explique par une plus forte affluence de touristes à cette période ainsi qu'une nécessité de remplacement de certains salariés, eux-mêmes en vacances. Si cette saisonnalité n'est pas négligeable, elle est toutefois légèrement moins forte qu'en France de province ou dans les régions voisines (Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France), où les emplois touristiques sont multipliés par 1,6 en moyenne durant l'été. Les régions littorales affichent les plus fortes saisonnalités avec un nombre d'emplois multiplié par 3,7 en Corse ou encore 2,2 en Nouvelle-Aquitaine. Les emplois touristiques dépendent ainsi moins du calendrier dans le Grand Est, leur répartition étant plus équilibrée sur l'année. Au sein de la région, la saisonnalité est plus faible dans le massif des Vosges et en Alsace (figure 6). Dans le massif, bien que la saison estivale reste prépondérante, la saison hivernale attire également de nombreux touristes, venus profiter des stations de ski des Hautes-Vosges. En Alsace, la saisonnalité moins marquée s'explique notamment par la forte influence de la ville de Strasbourg qui accueille des touristes toute l'année. À Strasbourg Euro-métropole et Colmar, les marchés de Noël créent une forte activité en décembre, et le nombre d'emplois touristiques, bien que moins élevé qu'à l'été, est à son niveau moyen. En Champagne, la réduction du nombre d'emplois après l'été est plus lente, probablement grâce à la saison des vendanges qui stimule l'activité à cette période. La saisonnalité de l'emploi varie selon les secteurs d'activité. Avec un nombre

3 Plus de la moitié des emplois touristiques dans l'hébergement et la restauration

Répartition des emplois touristiques par secteur dans le Grand Est et en France de province



* Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, location de logements et d'autres biens immobiliers, transport de voyageurs par taxis, location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers...
Lecture : dans le Grand Est, 8 % des emplois touristiques relèvent des sports et loisirs, contre 12 % pour la France de province.
Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

4 Un poids du tourisme plus important en Alsace et dans le massif des Vosges

	Emplois liés à la fréquentation touristique en 2013	Évolution 2009-2013 (en %)	Part dans l'emploi total (en %)	Richesse dégagée touristique (K€)	Part dans la richesse dégagée totale (en %)
Ardenne	1 600	8,9	1,9	44 300	1,3
Champagne	10 000	-0,4	2,6	315 300	1,8
Alsace	25 700	4,2	3,5	784 300	2,3
Lorraine	21 200	4,1	2,7	632 900	1,9
Grand Est	58 500	3,5	3,0	1 776 800	2,1
Massif des Vosges*	9 900	1,4	5,6	284 700	4,0

* Le massif des Vosges s'étend sur différents départements, au sein de la région Grand Est mais aussi en Haute-Saône et sur le Territoire de Belfort.
Lecture : l'Ardenne compte 1 600 emplois liés à la fréquentation touristique en 2013, soit 1,9 % de l'emploi total de l'Ardenne. La richesse dégagée par la présence de touristes y est de l'ordre de 44 300 milliers d'euros, soit 1,3 % de la richesse dégagée totale.
Sources : Insee, DADS 2009 et 2013, Acoess 2009 et 2013, FEE 2013.

d'emplois touristiques multiplié par 4,2 à l'été, les grandes surfaces affichent assez nettement l'amplitude la plus forte, qui s'explique par un fort recrutement de saisonniers durant l'été. À la même période, le commerce de détail alimentaire et non alimentaire double ses emplois. La saisonnalité la plus faible est constatée dans les offices de tourisme.

Des emplois jeunes et féminins

Dans le Grand Est, 56 % des emplois touristiques sont occupés par des femmes (contre 48 % pour l'ensemble des emplois), soit davantage que dans les autres régions. En moyenne en France de province, les femmes occupent 51 % des emplois touristiques (figure 7). C'est dans le secteur des

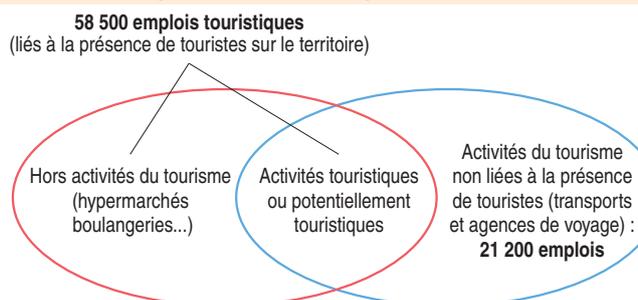
Encadré

21 200 emplois du tourisme liés aux transports de voyageurs et agences de voyage

Pour certaines activités du tourisme, comme les agences de voyage ou le transport de voyageurs, il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ces emplois sont liés au tourisme, mais pas au lieu de séjour des touristes, et bénéficient plutôt aux résidents. Dans cette étude, ils sont par conséquent exclus de l'analyse (sauf le transport par taxi) (figure).

Dans le Grand Est, en moyenne en 2013, 21 200 emplois du tourisme relèvent des activités des agences de voyage et des transports de voyageurs (ferroviaires, routiers, aériens et fluviaux) : 8 600 en Alsace, 7 400 en Lorraine et 5 200 en Champagne-Ardenne. Par rapport à l'ensemble de la France, ces emplois sont davantage orientés vers les transports de voyageurs ferroviaires et routiers, ainsi que dans le transport fluvial de passagers. Cette dernière activité est en effet particulièrement présente en Alsace, avec notamment une compagnie organisant des croisières. La moitié des emplois du tourisme de la région liés aux transports routiers de voyageurs sont quant à eux implantés en Lorraine (activités des autocaristes notamment).

Le tourisme représente 79 700 emplois dans le Grand Est



Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

soins que la féminisation des emplois est la plus importante (88 %). Les femmes sont également majoritaires dans les grandes surfaces, les offices de tourisme, le commerce de détail et l'hébergement. Elles sont en revanche proportionnellement moins nombreuses dans le secteur des sports et loisirs, où elles occupent 43 % des emplois liés au tourisme, proportion toutefois supérieure à celle de France de province (36 %).

Avec un âge moyen de 38 ans, les emplois touristiques sont occupés par des personnes plus jeunes que la moyenne (41 ans pour l'ensemble des emplois de la région, salariés ou non). L'âge moyen est le plus élevé dans les offices de tourisme (43 ans) et le plus faible dans la restauration (35 ans). La part des jeunes de moins de 25 ans atteint ainsi 29 % dans ce secteur contre 21 % en moyenne dans la région. Ils sont également bien représentés dans l'artisanat (26 %) et les sports et loisirs (24 %). La part des moins de 25 ans varie durant la saison, reflétant l'embauche de nombreux jeunes pour des emplois estivaux. En début d'année, seuls 19 % des emplois touristiques sont occupés par des jeunes de moins de 25 ans, contre près de 25 % en août.

Les salariés sont davantage à temps partiel dans le Grand Est que dans les autres régions. Ainsi, 35 % des emplois touristiques sont à temps partiel contre seulement 30 % en France de province. Le temps partiel est le plus développé dans les grandes surfaces (43 %) et la restauration (41 %), mais plus rare dans les offices de tourisme (18 %).

Un emploi touristique sur six est occupé par un non-salarié alors qu'en moyenne dans le Grand Est, les non-salariés représentent un emploi sur neuf. Cela peut s'expliquer par un nombre important de petites structures dirigées par des indépendants.

Deux tiers d'employés, avec de bas salaires

Les employés représentent deux tiers des emplois touristiques salariés (68 %). Ils sont suivis des ouvriers (14 %) et des professions intermédiaires (11 %), les cadres ne représentant que 7 % des emplois. Les employés sont surreprésentés dans les soins, les grandes surfaces et la restauration (huit emplois sur dix). Ils sont bien moins présents dans le patrimoine et la culture (trois emplois sur dix), où plus de la moitié des emplois touristiques sont occupés par des professions intermédiaires et des cadres. Ces deux catégories socioprofessionnelles sont également très présentes dans les sports et loisirs (40 %). Elles sont en revanche très peu représentées dans l'artisanat, secteur où il y a une forte proportion d'ouvriers (45 %).

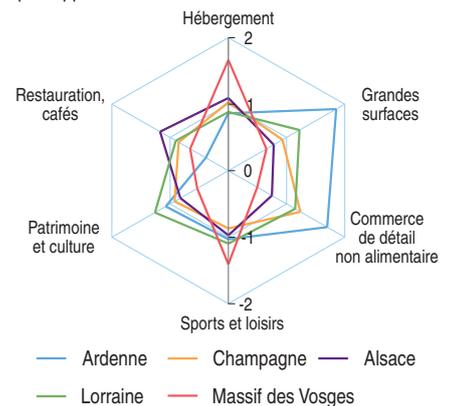
En moyenne, le salaire horaire net pour un emploi touristique dans le Grand Est s'élève à 10,70 € de l'heure, proche de la moyenne nationale (10,90 €). Le salaire horaire des emplois touristiques reste plus faible que le salaire moyen dans le Grand Est (13,00 €). Il existe toutefois une disparité importante selon les secteurs : ceux qui comprennent le plus de professions intermédiaires et de cadres présentent logiquement un salaire horaire net plus élevé. C'est notamment le cas des secteurs du patrimoine et de la culture (13,40 €) et des sports et loisirs (12,50 €). À l'inverse, les secteurs de la restauration (9,20 €), de l'artisanat (8,20 €) et des soins (8,10 €) proposent les salaires horaires les plus faibles.

Hausse des emplois touristiques depuis 2009

Entre 2009 et 2013, le nombre d'emplois touristiques progresse de 3,5 % dans le Grand Est. Ils augmentent légèrement moins qu'en

5 Le massif des Vosges très spécialisé dans l'hébergement et les sports et loisirs

Indice de spécificité des destinations touristiques par rapport au Grand Est en 2013



Lecture : la part d'emplois touristiques dans le secteur de l'hébergement est 1,7 fois plus importante dans le massif des Vosges que dans le Grand Est.

Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

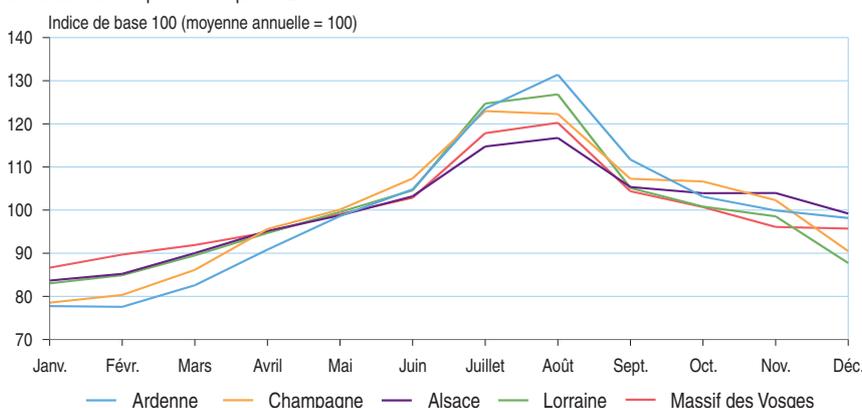
France de province (+4,2 %) mais davantage qu'en Bourgogne-Franche-Comté (-2,4 %) et que dans les Hauts-de-France (+2,5 %). Les régions littorales, comme la Corse ou les Pays de la Loire restent les plus dynamiques. Les emplois touristiques des grandes surfaces et des sports et loisirs croissent le plus fortement alors que ceux des soins, du commerce de détail alimentaire et de l'hébergement diminuent.

Des activités à faible valeur ajoutée

La mesure de la richesse dégagée (*définitions*) fournit une autre approche des retombées économiques du tourisme sur le territoire. Dans le Grand Est, elle s'élève à 1 777 millions d'euros, soit 2,1 % de la richesse dégagée totale de la région (*figure 4*). Le poids du tourisme en termes de richesse dégagée est moindre que celui de l'emploi : dans ces activités, les emplois produisent proportionnellement moins de richesse que dans d'autres secteurs, notamment industriels. Comme pour l'emploi, la richesse dégagée touristique provient principalement de l'hébergement (31 %). Bien qu'il reste le deuxième contributeur, le secteur de la restauration produit seulement 23 % de la richesse dégagée touristique, contre 27 % de l'emploi. De même, le poids des activités de patrimoine-culture est plus important en termes d'emplois que de richesse dégagée. C'est l'inverse dans les secteurs du commerce et de l'hébergement, où la productivité apparente du travail est un peu plus élevée. ■

6 Une saisonnalité estivale moins marquée en Alsace

Saisonnalité de l'emploi touristique en 2013



Lecture : en Ardenne, le nombre d'emplois touristiques en août dépasse de 31 % sa moyenne annuelle.

Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est et la Direction régionale de l'Insee Grand Est. Les trois observatoires régionaux du tourisme (Agence de l'Attractivité de l'Alsace, Comité régional du tourisme de Champagne-Ardenne et Lorraine Tourisme) ont été associés aux travaux.

7 Des emplois touristiques plus féminisés

	Répartition des emplois liés au tourisme en 2013 (%)	
	Grand Est	France de province
Femmes	56	51
Hommes	44	49
Moins 25 ans	21	20
De 25 à 50 ans	58	59
50 ans ou plus	21	21
Cadres	7	7
Professions intermédiaires	11	12
Employés	68	66
Ouvriers	14	15
Temps complets	65	70
Temps partiels	35	30
Salaire horaire net moyen (euros)	10,70	10,90

Lecture : dans le Grand Est, 65% des emplois touristiques sont des emplois à temps complet, contre 70% en France de province. Champ : ensemble des emplois touristiques en équivalent temps plein pour les variables sexe et âge ; emplois touristiques salariés en équivalent temps plein pour la catégorie socioprofessionnelle, la condition d'emploi et le salaire.

Sources : Insee, DADS 2013, Acoess 2013.

Sources

Les **déclarations annuelles de données sociales (DADS)** de 2013 permettent d'avoir accès, pour chaque salarié, à diverses informations : la nature de l'emploi et la qualification, les dates de début et de fin de période de paie, le nombre d'heures salariées, la condition d'emploi (temps complet, temps partiel), le montant des rémunérations versées, etc. Ces informations sont complétées sur le champ des non-salariés par le fichier de l'**Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoess)** de 2013.

Le **Fichier économique enrichi (FEE)** est un fichier de synthèse construit par l'Insee. Son objectif est de caractériser les établissements par des données économiques et financières, en utilisant les informations issues de plusieurs sources économiques, dont le répertoire Sirène, les DADS et le fichier des résultats d'entreprises É sane. Il permet ici d'estimer la **richesse dégagée** par le tourisme.

Définitions

L'estimation de l'**emploi lié au tourisme** repose sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques (hôtels, musées, parcs d'attraction...), tout l'emploi est considéré comme de l'emploi touristique ;

- dans les activités partiellement touristiques (restauration, commerces...), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents. Ce dernier est estimé à partir de

la moyenne des trois mois où l'emploi est le moins élevé (période creuse).

Pour certaines activités, comme les agences de voyage ou le transport de voyageurs, il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient. Ces emplois sont liés au tourisme, mais pas au lieu de séjour des touristes. Ils sont par conséquent exclus de l'analyse qui ne concerne que les emplois locaux induits par la présence de touristes.

Le champ de l'emploi total servant de comparaison dans cette étude exclut les

particuliers employeurs, l'agriculture et la fonction publique d'État.

À partir du Fichier Économique Enrichi (FEE), la **richesse dégagée** est estimée comme la valeur ajoutée des entreprises (répartie entre établissements au prorata de la masse salariale). Elle permet d'évaluer, de façon relative, l'importance de l'activité économique d'un secteur ou d'une zone, de façon complémentaire à la vision donnée par l'emploi. Elle n'est toutefois pas comparable au produit intérieur brut (PIB).

Pour en savoir plus

- Eichwald A., Piralla S., « 9 900 emplois liés à la présence de touristes dans le massif des Vosges en 2013 », *Insee Analyses Grand Est n° 48* - juillet 2017.
- Bouny P., Wallaert A., « 17 000 emplois liés au tourisme en Champagne-Ardenne », *Insee Analyses Champagne-Ardenne n° 16* - décembre 2015.
- Deltour A., « 21 000 emplois touristiques en Lorraine », *Économie Lorraine n° 333* - février 2014.
- Durieux S., Eusebio P., Levy D., « Un million d'emplois liés à la présence de touristes : Plus de la moitié dans des espaces urbains », *Insee Première n° 1555* - juin 2015.
- Challand C., « Tourisme - Une année touristique au beau fixe, sauf pour les campings », *Insee Conjoncture Grand Est n° 8 - Bilan économique 2016* - mai 2017.



Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat

Rédaction en chef :
Jacques Marty

ISSN 2492-4547
© Insee 2017